Conduire un petit rucher.

JOURNEE COMPLEMENTAIRE

Objectifs

Préparation de l'automnage/hivernage.

Pré-requis

Avoir assisté à la formation n° R076/2019/1915. Conduire un petit rucher.

Contenu

Matin :
Tour de table : ce que les stagiaires ont mis en place suite à la formation, comment c'est déroulé cet été, difficultés et questionnements. Réponses collectives apportées par les stagiaires, reformulées ou approfondies par l'intervenant.
- Visite de fin d'été: détecter une colonie forte /faible (définition, caractéristiques, observations à faire) détection d'éventuelles maladies ou parasitisme (notamment Varroa, avant infection importante) - gestes à adopter. Gestion du frelon asiatique si présence et prédation trop importante.
- Colonie faible : comment réagir ?
- Colonie forte : Peut on s'en servir pour fortifier des essaims faibles ?

Après midi :
La visite et les observations à faire : colonie faible/forte, maladie...
Démonstration des traitements anti-varroas.
Intervention : candy (nourrit) ou sucre (stimule) : différence et utilisation différenciée.
Préparation physique des ruches (intervention directe de réorganisation - stimulation pour la ponte, stimulation pour augmenter les réserves...)
Bilan de fin de formation.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 12/09/2019

Tarifs

Adhérent 0€
Non adhérent 0€
Non agricole 0€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Pas d'OPCA : merci de nous contacter.

Plus de renseignements

Marie Coupet (Responsable de stage)
aude.po@accueil-paysan.com
Accueil Paysan Aude et PO
10 rue de Général Lapasset
11300 Limoux
Tel. 04 68 31 01 14

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac et mis en commun.

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

17 sept 2019 09:30 - 17:30 (7hrs)	Salle Communale 66730 Sournia	Xavier Lair, apiculteur.

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _
_

Adresse _

_ _

Tel _

Courriel _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)